

# **REVUE DE PRESSE S37**

**www.sada.co**

**Du 12.09 au 18.09.2016**

**Page 2 : Agriculture : la filière betteravière établit de nouvelles règles**

**Page 4 : Sucre : la concertation met tout le monde d'accord**

**Page 6 : Haute somme - Les campagnes betteravières passées au crible**

**Page 8 : Belgique - 2016, ce mauvais millésime pour les agriculteurs**

**Page 10 : Maroc - Campagne sucrière**

**Page 12 : Le prix du charbon à coke continue de flamber**

**Page 13 : Matières Premières : grosse spéculation sur le charbon à coke**

## Agriculture : la filière betteravière établit de nouvelles règles

(Publié le 15.09.2016 – [www.aisnenouvelle.fr](http://www.aisnenouvelle.fr))

**Alors que s'engage la dernière campagne sous quota, les acteurs de la filière betteravière se sont entendus sur une nouvelle valorisation.**



Éric Lainé (CGB), se satisfait d'un accord « équilibré » entre planteurs et fabricant.

L'été a été constructif pour le monde de la betterave/sucre puisque l'ensemble de la filière a signé, le 1er août dernier, un nouvel accord interprofessionnel. Il va organiser, pour les trois campagnes allant de 2017 à 2020, les relations entre les planteurs et les industriels. La précédente version, datant de 1968, était obsolète. Cela posait problème à un an de la fin des quotas européens et du prix minimum du sucre. Contrairement à l'accord en vigueur jusqu'à présent, le nouveau texte prévoit que les prix seront discutés, non plus au niveau national, mais au niveau de chaque entreprise.

Les règles du jeu pour les négociations tarifaires sont clairement définies. Les éléments qui permettront de constituer le prix de la betterave (évolution du marché, coût de la tare terre, montant des acomptes, pulpes, etc.) figureront dans les contrats. Ils seront discutés dans le cadre d'une commission de « répartition de valeur ». Éric Lainé, président de la confédération générale des planteurs de betteraves (CGB), estime que le « résultat est à la hauteur de l'enjeu ». « Cela permettra de maintenir un partage équilibré des risques et des opportunités entre planteurs et fabricants, sans entraver la recherche de compétitivité qui doit rester un objectif fort pour la filière ». La tonalité est la même pour le groupe coopératif Tereos. « Il y a un an, Tereos avait pris des positions claires et défini des objectifs ambitieux dans l'intérêt de ses associés coopérateurs et de la filière dans son ensemble: aborder la fin des quotas avec une interprofession forte, modernisée et plus représentative, ces objectifs sont aujourd'hui

atteints », déclare Alexis Duval, président du directoire.

### **Contentement général avant le grand saut d'octobre**

Cristal Union salue la fin d'un « système bloquant » autour de la propriété de la pulpe. « Elle appartient désormais aux coopératives ou aux industriels, charge à eux de la valoriser au mieux pour les planteurs », indique Alain Commissaire directeur général. « Cet accord nous laisse de la vélocité pour notre développement et face à la fluctuation des marchés », ajoute-t-il.

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll délivre aussi un bon point. « Alors que l'agriculture française traverse une période difficile, la capacité de la filière sucrière à dépasser ses différends pour s'accorder sur un accord interprofessionnel mérite d'être saluée ». Ce contentement apparemment général est donc de bon augure pour une filière sucrière française qui a besoin d'être unie avant le grand saut du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

### **Production : Tereos recule d'un rang**

Le classement des 20 sucriers mondiaux, établi par F.O. Licht en fonction de la production des industriels, a été sérieusement modifié par une année 2015 inégale. La récolte a en effet été mauvaise dans l'UE alors que le Brésil a battu des records. Le britannique AB Sugar (présent au Royaume-Uni, en Espagne, en Chine et en Afrique du Sud) passe de la deuxième à la première place. Auparavant quatrième, Le Brésilien Raizen accède à la seconde marche du podium. Le groupe coopératif originaire de l'Aisne, Tereos, quatrième, a perdu une place. Le Thaïlandais, Mitr Phol, premier producteur de sucre de canne hors Brésil, se maintient à la cinquième place. Le Singapourien Wilmar, partenaire des usines de Tereos en Chine, passe de la huitième à la septième place. L'Allemand Nordzucker tombe de la sixième à la huitième place. Le groupe coopératif rémois Cristal Union se maintient pour sa part à la douzième place du classement mondial.

## Sucre : la concertation met tout le monde d'accord

(Publié le 12.09.2016 – [www.processalimentaire.com](http://www.processalimentaire.com))

**Le 5 septembre, les représentants de la filière betterave-sucre française (planteurs de betterave, entreprises sucrières et utilisateurs de sucre) et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, s'étaient donnés rendez-vous pour faire le point sur le rapport « les perspectives du secteur sucrier français après la fin des quotas européens en 2017 » rendu en 2015. Cette concertation a permis la signature d'un accord interprofessionnel triennal entre planteurs de betteraves et fabricants de sucre (portant sur les modalités de livraison et de réception des betteraves), pour la période 2017-2020, et la refonte de l'association interprofessionnelle de la betterave et du sucre (AIBS), désormais unique interprofession.**



La réunion entre planteurs de betterave, entreprises sucrières, utilisateurs de sucre et le ministre de l'Agriculture a permis de signer un nouvel accord pour l'amont et de moderniser l'association interprofessionnelle de la betterave et du sucre (AIBS) pour y inclure aussi l'aval de la filière sucre. Crédit photo : Fotolia dream79

Selon le ministre, une véritable dynamique de filière s'est enclenchée et a permis de surmonter les divergences pour aboutir à des relations renouvées entre planteurs et fabricants : « Alors que l'agriculture française traverse une période difficile, la capacité de la filière sucrière à dépasser ses différends pour s'accorder sur un accord interprofessionnel mérite d'être saluée. Cette organisation collective constituera un véritable atout pour faire face à l'ouverture des marchés et surtout en tirer pleinement parti ».

La satisfaction est aussi réciproque pour les utilisateurs de sucre, notamment représentés par Alliance 7 (Fédération des produits de l'épicerie et de la diététique) et la Fiac (Fédération française des Industries d'Aliments Conservés). Les deux fédérations d'industriels se réjouissent d'être plus intégrées dans les décisions relatives à la filière sucre, mais aussi

d'avoir une garantie d'approvisionnement. En effet, les industries utilisatrices de sucre s'inquiétaient fortement de la baisse des stocks de sucre en 2016 et craignaient une pénurie. Les entreprises sucrières ont renouvelé leur assurance de livrer les stocks contractualisés.

De son côté, le leader du sucre Tereos est aussi rassuré par le nouveau contrat. « Nous nous félicitons de la mise en place d'un accord qui crée les conditions d'une interprofession forte. En tant que coopérative, nous sommes attachés à une vision de filière qui prend en compte les intérêts agricoles et industriels de nos associés coopérateurs », estime Thierry Lecomte, président du conseil de surveillance de Tereos. Le groupe sucrier apprécie aussi la « modernisation » de l'interprofession, d'autant qu'il y est désormais directement représenté.

En juin 2016, le prix du sucre industriel dans l'Union européenne était estimé en moyenne à 342 euros la tonne. La France est le premier producteur européen. Le chiffre d'affaires de la filière est d'environ 4 milliards d'euros.

Écrit par Amélie DEREUDER.

## Haute somme - Les campagnes betteravières passées au crible

(Publié le 17.09.2016 – [www.courrier-picard.fr](http://www.courrier-picard.fr))

**La campagne betteravière va bientôt commencer. En Haute Somme, trois sucreries sont concernées, à Roye, Eppeville et Villers-Faucon. Zoom sur leurs caractéristiques.**



En Haute-Somme, plus de 3 000 agriculteurs travaillent avec les trois sucreries installées dans le secteur.

La campagne betteravière est sur le point de commencer. Les trois sucreries installées en Haute-Somme, à Roye et à Eppeville, appartenant à Saint-Louis Sucre, filiale du groupe Südzucker, et à Sainte-Émilie, propriété du groupe Cristal Union, s'apprêtent à recevoir le va-et-vient de camions transportant le précieux légume. Le tout pendant au moins un trimestre. Sur le site royen, le top départ est donné le 22 septembre, le 26 à Eppeville. Contactés, les responsables de la sucrerie de Sainte-Émilie n'étaient pas joignables vendredi 16 septembre. Les données mentionnées ci-dessous la concernant sont tirées des archives de 2015 du Courrier Picard. Zoom sur les chiffres clefs de chacun de ces sites.

### **Les quantités de sucre produites et de betteraves collectées**

En moyenne sur les cinq dernières années, près d'1,7 million de tonnes de betteraves par an ont été collectées pour la sucrerie d'Eppeville et 270 000 tonnes de sucre ont été produites. C'est davantage qu'à Roye, qui compte 1 450 000 tonnes de betteraves collectées en moyenne sur la même période et 250 000 tonnes de sucre produites. « Pour cette campagne, nos premières projections nous donnaient des rendements inférieurs de 3 % à la moyenne à cause du temps sec, explique Thomas Nuytten, le chef du service betteraves pour les sites de Roye et d'Eppeville. Mais grâce aux dernières pluies, elles ont été revues à la hausse » Quant à la structure implantée à Villers-Faucon, près d'1,5 million de tonnes de betteraves

sont collectées en moyenne à chaque campagne, et plus de 200 000 tonnes de sucre sont sorties de cette sucrerie.

### **Trois sites, 365 salariés permanents et 215 saisonniers**

La sucrerie d'Eppeville est celle qui emploie le plus de salariés permanents (160), devant celle de Sainte-Émilie (115) et de Roye (90). Néanmoins c'est Sainte-Émilie qui est en tête en termes d'effectifs saisonniers (80). Roye en emploie 70, 65 à Eppeville.

### **52 200 ha de terres dédiées à la culture de la betterave**

Les légumes à sucre du site d'Eppeville proviennent de 18 700 ha de terres cultivées. Contre 16 000 ha pour le site du groupe Cristal Union. Cependant, les terres de ce site sont moins éloignées que celles de l'usine d'Eppeville, puisque les betteraves de Sainte-Émilie sont collectées dans un rayon moyen de 22 km, contre 37 pour le site concurrent. Les légumes de la sucrerie de Roye proviennent de 17 500 ha de champs, situés à 29 km en moyenne.

### **3 550 agriculteurs travaillent avec les sucreries**

1 350 planteurs sont concernés par la production du site de Roye tandis que les sucreries d'Eppeville et de Sainte-Émilie sont à égalité, avec 1 100 agriculteurs.

### **Le bal des camions à betteraves**

Durant chaque campagne, 56 000 allers-retours de camions sont effectués entre le site d'Eppeville et les champs concernés. Contre près de 50 000 à Roye. Le tout avec une flotte d'une soixantaine de véhicules affrétés par une quarantaine d'entreprises, pour chaque sucrerie. Sur le site de leur concurrent, un camion arrive toutes les deux minutes.

Cette campagne est par ailleurs la dernière sous l'ère des quotas betteraviers. Ces derniers seront supprimés le 1er octobre 2017.

Écrit par Julien PRUVOST.

## Belgique - 2016, ce mauvais millésime pour les agriculteurs

(Publié le 12.09.2016 – [www.lavenir.net](http://www.lavenir.net))

**A l'image des moissons, la saison des betteraves sucrières s'annonce la moins bonne des cinq dernières années.**



Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas été propices au bon développement de la betterave.-  
ÉdA

«Le saison des betteraves sucrières s'annonce moins bonne cette année que les cinq dernières», a annoncé lundi l'Association des betteraviers wallons (ABW).

«Le rendement actuel est évalué à 70 tonnes de betteraves/hectare, soit 11,4 tonnes de sucre/hectare», indique Benoît Haag, secrétaire général de l'ABW.

Cette moyenne est plus faible que ces cinq dernières années avec 76 tonnes/hectare, soit 12,5 tonnes de sucre/hectare. «Mais la saison ne fait que commencer et le rendement en sucre peut encore augmenter avec les derniers jours ensoleillés», prévient Benoît Haag.

Le printemps pluvieux et les périodes de forte chaleur n'ont pas été propices au bon développement de la betterave sucrière. «Elle ne pousse pas bien dans le sol et forme parfois une boule au lieu d'un beau cône».

La présence du champignon aphanomycès explique aussi le moindre rendement. «Nous ne l'avions plus vu depuis 30 ans. Il est présent sur environ une parcelle sur deux et assèche l'extérieur de la betterave. Il freine donc sa croissance», explique encore Benoît Haag.

En Belgique, chaque année, entre 4,5 et 5 millions de tonnes de betteraves sucrières sont récoltées sur environ 60.000 ha. Cette production donne environ 700.000 tonnes de sucre.  
Revue de presse S37 : [www.sada.co](http://www.sada.co)



Ces cinq dernières années, une betterave donnait 17,5% de sucre.

La récolte s'étale jusqu'à la fin de l'année. «En 2016, elle devrait se terminer 10 à 15 jours plus tôt que d'habitude, vers Noël».

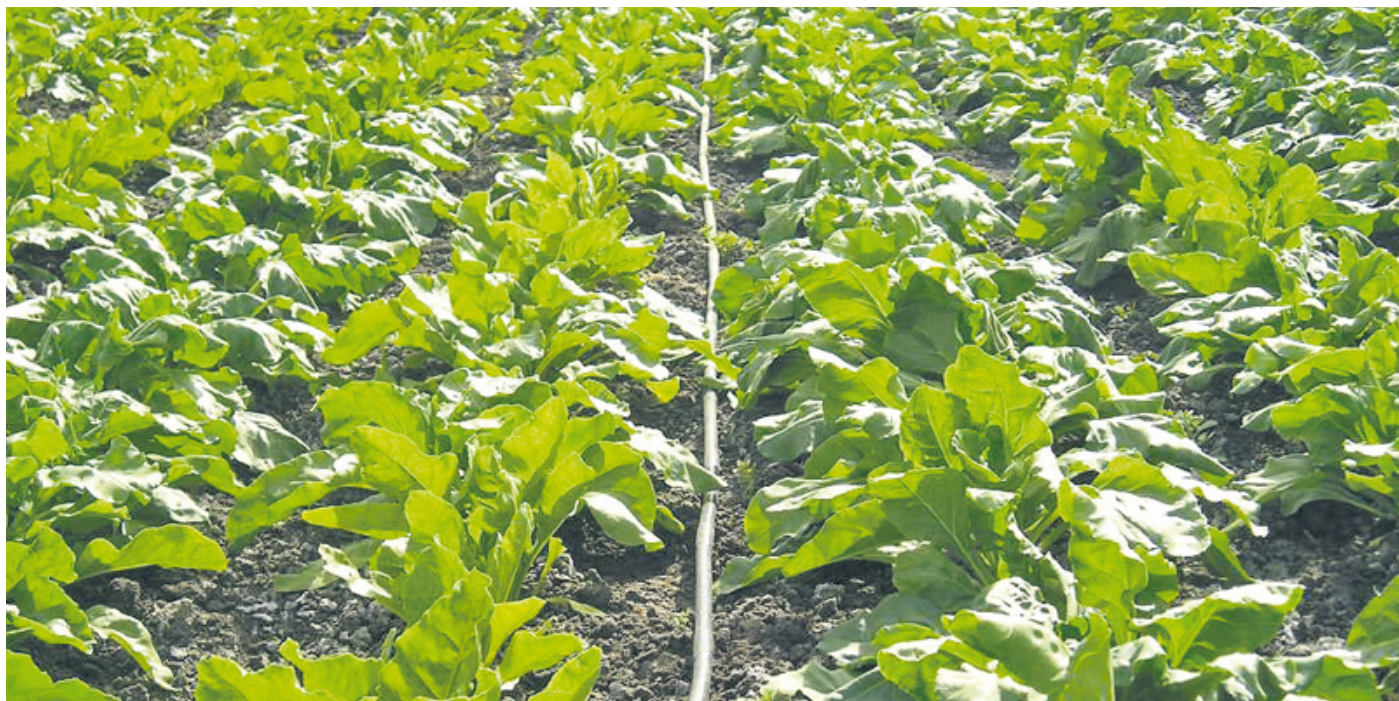
Le prix officiel de la tonne de betteraves, fixé par l'Europe, est de 26,29 euros. Un prix variable en fonction de la teneur en sucre, et qui pourrait changer avec la fin des quotas sucriers prévu pour octobre 2017. «Nous sommes en pleine discussions avec les deux grands groupes sucriers belges, à ce sujet. Il est encore un peu tôt pour savoir de quoi l'avenir sera fait. Mais en février 2017, tout devra être réglé», conclut le secrétaire général de l'ABW.

## Maroc - Campagne sucrière

La moitié de la consommation sécurisée

(Publié le 16.09.2016 – [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com))

- **Une production record de 530.000 tonnes de sucre**
- **Deux régions assurent 66% du total global**



Depuis le lancement du plan Maroc Vert, la production sucrière est passée de 390.000 à 530.000 tonnes. Et la performance s'explique surtout par les avancées enregistrées par la betterave à sucre. Ses rendements à l'hectare ont plus que doublé: 13 tonnes/ha de sucre contre 5 tonnes au démarrage de la stratégie (Ph. G.A.)

Les résultats exceptionnels de la filière sucrière se confirment. Au moins la moitié des besoins de consommation sont sécurisés. Selon une source du ministère de l'Agriculture, la production du sucre devrait s'établir à plus de 530.000 tonnes. Ce qui devrait soulager la Caisse de compensation dans cette conjoncture marquée par la hausse des cours à l'international. Un record réalisé malgré une saison qui a enregistré une pluviométrie très modeste. La performance reste toutefois tirée par deux régions, les Doukkala et le Tadla qui concentrent à elles seules, 66% de la production nationale du sucre.

La première région enregistre pour la 3<sup>e</sup> année consécutive une croissance à deux chiffres de la production betteravière, des rendements et du chiffre d'affaires. Elle s'accapare ainsi 40% du total avec 230.000 tonnes en 2015-2016. Le chiffre d'affaires à l'hectare ayant atteint 42.000 DH contre 35.000 la campagne précédente et la valeur de la production betteravière est estimée à 1 milliard de DH au lieu de 672 millions, une saison auparavant. Ces performances s'expliquent certes, par le potentiel mais surtout la maîtrise de l'itinéraire technique et la constante coordination des partenaires concernés.

Les mêmes paramètres se trouvent à l'origine du record réalisé par le périmètre du Tadla. Cette dernière totalise une production globale de 157.000 tonnes de sucre, soit 26% du total

global.

L'évaluation effectuée par le Comité technique régional du sucre de Tadla (CTRST) à la fin de la campagne betteravière 2015/2016 révèle des résultats exceptionnels. En effet, la superficie récoltée est de 15.380 ha dont la totalité a été semée mécaniquement. Cela a permis de réaliser un peuplement moyen de 84.400 plants à l'hectare. Du coup, le rendement moyen a atteint 78 tonnes à l'hectare contre 68,5 en 2015 soit une augmentation de 14%.

Quant à la production brute finale, elle dépasse de 28% celle réalisée en 2014/2015. En matière de richesse, les résultats réalisés au cours de cette campagne se sont également améliorés pour s'établir à 18,62%, ce qui s'est traduit par une hausse de 20% générant de la richesse distribuée aux agriculteurs par rapport à la campagne 2014/2015.

Il est à noter que ces résultats dépassent de loin les objectifs fixés par le Plan Agricole régional de Béni Mellal-Khénifra à l'horizon 2020 qui place la filière betterave à sucre à la tête des autres filières de productions agricoles.

La recette réside surtout dans la maîtrise de l'itinéraire technique: utilisation des semences résistantes aux maladies, mécanisation intégrale du train technique de la culture et renforcement de l'encadrement des agriculteurs. Un encadrement, basé sur le groupement des exploitations en classes. L'approche facilite l'intervention des équipes d'encadrement au niveau du terrain et permet la maîtrise des opérations d'entretien, de traitement phytosanitaire et de désherbage chimique.

Le même constat est observé dans la zone des Doukkala qui, en l'espace de 5 ans a pratiquement doublé sa production sucrière alors que la superficie n'a augmenté que de 10% sur la même période. La zone bénéficie en effet, d'un taux d'encadrement des plus élevés assuré par les techniciens de Cosumar et des services du ministère de l'Agriculture. Cette année, l'arrachage a démarré plus tôt que d'habitude et a été réalisé à raison de 40% par des récolteuses dont le financement est subventionné.

Résultat. Des records ont été enregistrés à tous les niveaux. Les rendements ont atteint en moyenne 85 tonnes de betterave à l'hectare et la teneur en sucre, 18%. Ce qui dégage, une production sucrière à l'hectare de l'ordre de 14 tonnes. Ce niveau dépasse celui atteint généralement en Europe: 12 tonnes/ha.

Écrit par Abdelaziz GHOUIBI.

## **Le prix du charbon à coke continue de flamber**

(Publié le 15.09.2016 – [www.optionfinance.fr](http://www.optionfinance.fr))

**Le cours du charbon à coke, utilisé pour produire l'acier, a progressé de 85% au cours des trente derniers jours. Il se rapproche désormais des 200 dollars la tonne. Ce rally s'explique, comme souvent pour les matières premières, par une décision chinoise. Pékin a notamment décidé que les mines chinoises ne pourraient opérer que 276 jours par an ou moins contre 376 auparavant.**

La fermeture de mines en Chine, mais aussi en Australie pour des raisons de sécurité ou de météorologie, a également soutenu les cours et fait du charbon à coke la matière première la plus performante depuis le début de l'année.

## **Matières Premières : grosse spéculation sur le charbon à coke**

(Publié le 13.09.2016 – [www.boursedirect.fr](http://www.boursedirect.fr))

**Le charbon à coke est sans aucun doute la star de l'année sur le marché des matières premières...**



Credits Reuters

Le charbon à coke est sans aucun doute la star de l'année sur le marché des matières premières. Le prix spot australien du coke, une des références pour le marché du charbon à coke, est passé de 83,4\$ fin mai à plus de 180\$ en fin de semaine passée. Depuis le premier janvier, la matière qui est principalement utilisée pour la fabrication de l'acier affiche une hausse impressionnante de 130%. La forte hausse des importations chinoises alors que les autorités tentent de contrôler la production locale afin d'éviter un surplus trop important explique l'essentiel de cette envolée. Même si les spéculateurs ne sont évidemment pas étrangers au phénomène.